

PAR COURRIEL

Québec, le 31 mars 2021



**INFORMER**

Monsieur Jean-Jacques Caron  
Directeur de projet  
Valoris  
107, chemin du Maine Central  
Bury (Québec) J0B 1J0  
[jjcaron-valoris@hsfqc.ca](mailto:jjcaron-valoris@hsfqc.ca)



**CONSULTER**

**Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Bury**

Monsieur,



**ENQUÊTER**

À la suite de la première partie de l'audience publique sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

1. Veuillez déposer un tableau représentant les tarifs pour les membres de la régie, pour les ICI et les CRD ainsi que pour les autres clients au LET.
2. Auriez-vous l'obligeance de produire une figure en format 11x17 idéalement mettant l'emphase sur le drainage actuel de toute la propriété de Valoris, avec les points d'arrivée dans le ruisseau Bégin, tous les effluents actuels et projetés ainsi le drainage du futur LET, y compris son point d'arrivée dans le ruisseau Bury?
3. Veuillez décrire l'entretien recommandé pour le système de captation du biogaz et pour les torchères, le cas échéant.
4. En lien avec la réponse fournie au DA5 (p. 174), veuillez décrire précisément le recouvrement temporaire en mettant l'accent sur les différences avec le recouvrement final.
5. Dans votre présentation du projet (DA1), vous indiquez qu'un prélèvement d'eau serait fait deux fois l'an en ce qui a trait aux objectifs environnementaux de rejet. Dans le rapport principal de l'étude d'impact, il est dit « un suivi de la qualité des eaux à l'effluent final sera effectué par Valoris sur une base trimestrielle... » (PR3.1, p. 7-12). Qu'en est-il au juste? Un résumé du suivi de la qualité de l'eau prévu sous la forme d'un tableau serait apprécié.



**AVISER**

6. Dans le PR5.2, en réponse à la question QC-6, vous mentionnez qu'un prix plus élevé de l'enfouissement ne serait pas susceptible d'encourager les citoyens à réduire leur production de déchets. En vous basant sur des données que vous avez compilées, veuillez documenter et expliciter cette déclaration.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 6 avril prochain à 16 h, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Line Jobin*

Line Jobin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission